



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1012855A6

NUMERO DE DEPOT : 09900580

Classif. Internat. : F04B

Date de délivrance le : 03 Avril 2001

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 30 Août 1999 à 10H00 à l'Office de la Propriété Industrielle


ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : BRASSEUR Claude
rue de Humain 78, B-5580 ROCHEFORT(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SYSTEME DE POMPAGE PAR TRANSMISSION HYDRAULIQUE DE L'ENERGIE A UN PISTON A DOUBLE DIAMETRE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Bruxelles, le 03 Avril 2001
PAR DELEGATION SPECIALE :


L. WUYTS
CONSEILLER

SYSTEME DE POMPAGE PAR TRANSMISSION HYDRAULIQUE DE L'ENERGIE A UN PISTON A DOUBLE DIAMETRE

La présente invention concerne un système de pompage permettant de pomper tous types de liquides.

5 L'énergie qui fait fonctionner ce système est transmise par un liquide contenu dans un tuyau qui rejoint au niveau du liquide à pomper un second tuyau par lequel l'exhaure se fera. Cette énergie peut être fournie par n'importe quelle source apte à créer une pression sur le liquide. Le mouvement du liquide du premier tuyau est limité par la course d'un piston à double diamètre. Tout le système est rempli du liquide à pomper avant la mise en action de la pompe.

10 Une coupe verticale du système récepteur de cette pompe accompagne ce texte.

15 La partie supérieure du système de pompage comprend un piston qui se déplace dans le tuyau (ou toute autre source de pression). Le bas de ce tuyau 1 rejoint un cylindre 2 dans lequel peut se déplacer le piston à double diamètre 3. Lorsque ce piston 3 se déplace sous l'effet de la pression créée à l'aide de l'énergie fournie, le grand diamètre supérieur du piston 3 chasse le liquide pompé vers le haut, tandis que du liquide est pompé par le clapet 4 à travers la crépine 5 dans le grand cylindre 6. Lorsque la pression hydraulique 20 cesse d'être appliquée au piston 3, celui-ci redescend grâce au fonctionnement du clapet 7 et la pompe est prête pour un nouveau cycle de pompage de liquide.

REVENDEICATIONS

- 1° Système de pompage de liquide se prêtant à des installations à travers des orifices et des conduits étroits.
- 2° Système de pompage de liquide pouvant être introduit dans des conduits de forme non rectiligne.
- 3° Système de pompage de liquide auto adapté à toutes les profondeurs de pompage.
- 4° Système de pompage de liquide utilisant un minimum de composantes, toutes du commerce ordinaire.

3

